

POUR SOLDE DE TOUT COMPTE

Lorsqu'une équipe perd une élection et quitte la responsabilité d'une commune, elle remet les clés **mais ne règle pas le solde de tout compte**. Les dépenses engagées restent. Les permis signés restent. Le foncier consommé reste. Les conséquences financières et l'addition pour les Voreppins restent.

C'est ce dont nous avons tous hérité.

Depuis notre arrivée, nous avons ouvert les dossiers, repris les comptes et mesuré l'ampleur de la situation. Une situation financière dégradée, sur laquelle l'ancienne municipalité avait pourtant été alertée depuis trois ans par le cabinet de conseil financier qui suit la commune.

Des projets immobiliers réalisés, signés ou engagés, un foncier insuffisamment

préservé, avec 100% de notre enveloppe Espace Naturel, Agricole et Forestier (Enaf) déjà consommée : le point doit être fait, notre vision, nos choix et nos actions présentés. Des projets coûteux ont été engagés alors que l'essentiel attendait : gymnases dégradés, bâtiments communaux qui nécessitent des investissements importants, des écoles qui surchauffent et un patrimoine cédé, dégradé : là aussi le point doit être fait.

Ce sont des choix. Et ces choix ont aujourd'hui un prix.

Nous aurions préféré consacrer toute notre énergie et nos marges financières à mettre en œuvre immédiatement le programme pour lequel vous nous avez élus. Nous devons aussi, en responsabi-

lité, construire l'avenir, mais également réparer ce qui doit l'être.

Mais aussi chaque euro engagé doit être utile, justifié et assumé. Parce que l'argent que nous gérons ne nous appartient pas : c'est celui des contribuables dont nous sommes également.

Nous organiserons le mois prochain une réunion publique pour présenter aux Voreppins chiffres, dossiers et le solde de tout compte dont vous et nous héritons, ainsi que les conséquences concrètes pour Voreppe.

La transparence n'est pas une posture. C'est une responsabilité.

Pascale Mazzilli, majorité municipale, Voreppe au cœur

LA POSTE : UNE ÉCONOMIE AUJOURD'HUI, UN SERVICE PERDU DEMAIN ?

La majorité municipale a décidé d'abandonner le projet de rénovation d'un nouveau local pour La Poste place Armand-Pugnot. Derrière cette décision d'économie budgétaire se cache un risque majeur pour l'avenir de notre commune.

Ce projet n'était pas une simple opération immobilière. Il visait à **sécuriser** durablement une présence postale à Voreppe, à moderniser son implantation et à permettre le développement de nouveaux services de proximité.

En y renonçant, la municipalité fragilise un partenariat construit pour maintenir un service public essentiel au cœur de la ville.

La Poste a d'ores et déjà annoncé une **réduction prochaine de sa présence**. Chacun connaît le scénario : horaires réduits, services limités, fréquentation en baisse, puis remise en cause progressive de l'implantation locale. Une fois le mouvement engagé, il est souvent difficile de revenir en arrière.

Les premiers pénalisés seront les **personnes âgées**, les habitants les **moins mobiles**, les **professionnels** et ceux qui ont besoin d'un accueil physique de qualité. C'est aussi l'attractivité de notre centre-ville qui est en jeu. Un service public fort participe à la vie locale, à la fréquentation des commerces et à l'image d'une commune dynamique.

Gérer une ville ne consiste pas à réduire les dépenses immédiates. C'est aussi investir lorsque l'enjeu est de préserver l'avenir. Aujourd'hui une économie mais demain une **perte durable** pour les Voreppins. Ne laissons pas disparaître un service public qui contribue à la qualité de vie dans notre commune.

Vos élus « En mouvement pour Voreppe » Anne Gérin, Romain Barthelemy, Nadine Benvenuto, Adrien Gourdol

« PROXIMITÉ ET ÉCOUTE » ?

Il est légitime qu'une nouvelle équipe prenne le temps de maîtriser le fonctionnement administratif et financier de la commune.

Mais, six mois après son installation, les réunions auxquelles nous avons participé ont surtout porté sur des décisions réglementaires nécessaires à la continuité des services. Les nouvelles orientations restent absentes : jeunesse, sport, culture, animation, adaptation de la commune aux périodes de chaleur ou démocratie participative.

Quel est ce nouveau cap qui doit intégrer « proximité et écoute » ? Comment se traduit la « gouvernance de confiance et de transparence » annoncée lors de la campagne ?

Que deviennent les comités de quartier, le conseil de la vie associative ou le comité citoyen ?

La concertation se résumera-t-elle désormais à quelques visites de quartier ?

La majorité peut vouloir faire évoluer ces dispositifs ; elle pourrait néanmoins les maintenir le temps de construire une nouvelle méthode. Préserver le dialogue, c'est garder le lien avec les habitants et s'appuyer sur leur expérience et initiatives.

L'exemple de la centrale thermique illustre cette contradiction : l'absence de concertation a été invoquée pour justifier l'arrêt du projet, mais cet arrêt a lui-même été décidé unilatéralement, sans

discussion collective.

Quelle place la majorité entend-elle réellement donner à la concertation ? Cette question n'a toujours pas été abordée, alors qu'elle détermine la place des Voreppins dans les choix à venir.



Fabienne Sentis



Laurent Godard



Caroline Boudou

**Pour le groupe Voreppe Avenir
Contact@VoreppeAvenir.fr**